VŒUX 2023

Monsieur le Député

Monsieur le Sénateur

Madame la Conseillère Régionale

Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux

Monsieur le Président de la Thelloise

Mesdames, Messieurs les Vices Présidents de la Thelloise

Mesdames, Messieurs les Maires, Adjoints, Conseillers Municipaux,

Mesdames, Messieurs les Présidents et Membres d'Associations,

Mesdames, Messieurs Chers Amis

Je suis tenté de vous dire enfin! Trois années se sont écoulées depuis le début de mon mandat. Que de rendez-vous manqué depuis ce mois de mars 2020, élection perturbée par ce virus inconnu jusqu'alors, deuxième tour reporté, conseil municipal installé le 26 mai 2020, après deux mois de confinement total et de restriction en tous genres.

Cette pandémie nous a rappelés combien nous étions fragiles et que rien n'est jamais acquis. Maladie sans traitement ni vaccin, mortelle et handicapante, le covid a mis à mal notre système hospitalier déjà sous pression.

Hommage à nos soignants pour leur courage, félicitations aux chercheurs qui ont mis au point un vaccin en un temps-record, qui nous a évités de nombreuses victimes.

Même avec de bonnes raisons, dû au confinement total, puis partiel, le passe sanitaire, les autorisations de sorties, l'encadrement de nos vies nous a montré combien la liberté de dire et de faire n'a pas de prix.

Respect et admiration pour ce merveilleux peuple Ukrainien qui lutte pour son droit à exister dans un pays libre et en paix.

Évidemment la guerre à nos portes n'est pas sans conséquence, le retour de l'inflation met à mal les équilibres financiers de nos collectivités, mais pas seulement, la suppression de la taxe d'habitation compensée par l'État sur l'année 2017 contribue aussi au déséquilibre de nos recettes. La DGF n'étant pas garantie, nous devrons faire des choix dans nos investissements.

Le réchauffement climatique contesté par certain est aujourd'hui une réalité, partout sur la planète, inondations, tornades, glissements de terrain, fontes des glaciers, manque d'eau potable même en montagne, incendie record, aucun endroit n'est épargné.

N'attendons pas tous des politiques, chacun à son niveau peut apporter sa pierre à l'édifice, économisons l'énergie, protégeons notre environnement, la faune, la flore.

C'est pourquoi, nous éteignons l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin.

Et bien me diriez-vous à Neuilly-en-Thelle qu'avons-nous fait pendant ce temps :

La première partie de la mise aux normes accessibilité de la mairie est terminée, coût 1,6 million d'euros.

Le bâtiment historique sera réhabilité en 2023 : isolation, modernisation, des bureaux, salle du conseil, toitures et ses dépendances.

Nous pourrons accueillir les services publics, départementaux, conciliateur, aide à l'emploi dans de bonnes conditions, coût estimé 800 000 €.

Le déplacement des services techniques de la rue Driard est à l'étude, investissement estimé à 1 000 000 €, objectif ; donner de meilleures conditions de travail à nos agents et de rénover la bibliothèque municipale.

Rue Marceau Vollard, la canalisation d'eau potable a été changée par le Syndicat des Eaux du Pays de Thelle, le revêtement d'enrobé a été réalisé par la commune.

Des places de stationnement ont été créées à coté du cimetière.

Impasse Hellio, la canalisation d'eau potable a été changée, les trottoirs et la chaussée seront repris en 2023.

Un dossier est déposé chez l'A.B.F. pour l'accessibilité de l'église, coté parvis.

Bien entendu d'autres travaux ont été effectués :

A l'École maternelle Georges Brassens : changement de la chaudière, des portes fenêtres, de l'éclairage dans la grande salle. Laquelle verra ses fenêtres changées en 2023.

A la poste, les fenêtres de l'appartement ont été changées, le toit terrasse refait.

En 2023, la chaudière et je l'espère l'isolation extérieur pourront être entrepris.

A l'école Debussy, la chaudière sera remplacée.

Salle des associations, boulevard Lebègue, la toiture ardoise sera remaniée.

Nous continuerons l'entretien de nos voiries de nos espaces verts, du cimetière, etc..., dans la limite budgétaire.

La révision du plan d'urbanisme en adéquation avec le SCOT de la THELLOISE permettra une meilleure gestion des espaces, en respect des lois sur l'environnement d'août 2021 qui de fait ont régis les débats, sous la houlette des services de l'Etat.

Le recensement a parmi de nous compter, nous sommes 4 064 habitants à Neuilly-en-Thelle.

Je remercie mes Adjoints;

Mon 1er Adjoint, Monsieur Gérard AUGER,

Madame Maria MARTINS, Adjointe aux associations qui a eu la lourde tâche de regrouper les bureaux associatifs en un seul lieu, Boulevard Lebègue,

Monsieur Jean-Pierre LE COUDREY aux travaux, poste qui requiert d'être présent sur tous les secteurs en particulier les services techniques,

Madame Caroline BILL responsable du centre périscolaire et des cantines,

Monsieur Bertrand VASSEUR responsable du site internet de la commune et référent aux écoles,

Madame Martine SIGAUD aux affaires sociales,

Monsieur Baptiste BAGORIS aux fêtes et cérémonies,

Madame Sandrine SOARES à l'urbanisme, qui a animé les débats sur la révision du PLU et le recensement de la population,

Je remercie les conseillers municipaux qui ont participé aux actions menées par la commune, sans eux rien ne se ferait.

Remerciements à Monsieur Christophe ROBERVAL pour son soutien à l'édition du livret des associations, aider en cela par Madame Maria MARTINS.

Merci aux pompiers de notre centre de première intervention sous la conduite de Ralph DEFONTAINE.

Merci aux pompiers du centre de secours de Chambly, sous les ordres du Lieutenant Grégory BAN NAN.

Je m'arrête un instant pour féliciter chaleureusement l'ensemble des pompiers de notre pays qui ont été exemplaires de courage face aux incendies monstres qui ont détruit les forêts et les habitations.

Merci aux gendarmes de la brigade territoriale de Chambly et de la compagnie de Chantilly, au Lieutenant COTTIN et au commandant JACQUES en particulier.

Je remercie les agents de la commune, les policiers municipaux (installer dans de nouveaux locaux rue de Paris).

Les agents des services techniques,

Les services du pôle animation jeunesse,

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM),

Le personnel d'entretien des bâtiments,

Le personnel du service culturel,

Les agents des services administratifs, en première ligne face aux récriminations en tous genres, dont j'admire le professionnalisme et leur sens du service public.

Je remercie Madame Sophie HERCENT, Directrice Générale des Services en charge du personnel et des finances communales, efficace et rigoureuse, véritable couteau suisse, son aide m'est très précieuse.

Merci à l'inspecteur de l'éducation nationale, M. BUTEL, aux Directeurs d'écoles, aux enseignants,

Merci aux entreprises partenaires, à nos artisans et commerçants

Merci au Conseil Départemental pour l'octroi de subventions, des aides sociales, culturelles et sportives,

Merci à la THELLOISE détentrices de nombreuses compétentes transférées,

Merci à son Président, Pierre DESLIENS, à ses Vices Présidents, à ses services présents au quotidien,

Merci à l'état pour la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), le DSIL (dotation de soutien à l'investissement local),

J'ai fait un rêve, que la rumeur insistante d'une baisse de la DGF tombe dans l'oubli.

Pour ma part, mon ambition est de satisfaire mes concitoyens, si leur demande sont réalistes et réalisables, d'entretenir les biens communaux pour le bien de tous sans augmentation des impôts.

Le DOB voté en février fera état de nos propositions, le budget n'étant pas extensible.

Je conclurai mon propos avec une note d'optimisme, sourions la vie est belle malgré nos inquiétudes du moment, de petits bonheurs nous attendent dans nos familles.

Si nous sommes courageux, l'avenir nous appartient et nous l'écrirons ensemble.

Bonne année 2023 à toutes et à tous, bonne santé notre bien le plus précieux.

Merci de votre attention.